



Conseil de sécurité

Soixante et unième année

5525^e séance

Vendredi 15 septembre 2006, à 10 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Vassilakis/M ^{me} Papadopoulou	(Grèce)
<i>Membres :</i>	Argentine	M. Mayoral
	Chine	M. Wang Guangya
	Congo	M ^{me} Itoua Apoyolo
	Danemark	M ^{me} Løj
	États-Unis d'Amérique.	M. Bolton
	Fédération de Russie	M. Dolgov
	France	M. de La Sablière
	Ghana	M. Yankey
	Japon	M. Oshima
	Pérou	M ^{me} Tincopa
	Qatar	M. Al-Qahtani
	République-Unie de Tanzanie.	M. Mahiga
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	Sir Emyr Jones Parry
	Slovaquie	M. Burian

Ordre du jour

La situation en Afrique

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et
Coordonnateur des secours d'urgence

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-154A.



La séance est ouverte à 10 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique

Exposé du Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'accord auquel le Conseil de sécurité est parvenu lors de ses consultations préalables, je considérerai que le Conseil de sécurité décide d'inviter, en vertu de l'article 39 de son règlement intérieur provisoire, M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence.

Il en est ainsi décidé.

J'invite M. Egeland à prendre place à la table du Conseil.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

À la présente séance, le Conseil entendra un exposé de M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence. Je lui donne maintenant la parole.

M. Egeland (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de me donner l'occasion de présenter au Conseil un exposé sur la situation humanitaire en République démocratique du Congo et en Ouganda, où je me suis rendu la semaine dernière.

En République démocratique du Congo, je me suis rendu à Kinshasa, puis je suis allé sur le terrain au Katanga, au Sud-Kivu et dans l'Ituri. Je voudrais faire part au Conseil de trois grandes conclusions que j'ai tirées de ma mission en République démocratique du Congo. Premièrement, l'ONU et le Gouvernement de transition ont fait d'énormes progrès, améliorant la sécurité et organisant des élections réussies, mais nous n'avons pas pu prendre de mesures suffisantes face à l'impunité. Les sévices sexuels sont devenus, pour la société congolaise, un cancer qui semble incontrôlable. Aujourd'hui encore, les autorités militaires et civiles ne sont pratiquement pas tenues pour responsables des

crimes contre les civils. J'ai dit au Président Kabila et aux dirigeants militaires et civils que j'ai rencontrés qu'ils devaient condamner publiquement l'impunité et agir avec fermeté pour licencier ou démobiliser les auteurs de ces actes. Le Président Kabila a répondu que les contradictions au sein du Gouvernement de transition lui rendaient cette tâche difficile, mais que l'on pourrait agir avec plus de fermeté après les élections.

Dans le seul Sud-Kivu, plus de 1 000 femmes victimes de viols ont été traitées depuis le début de l'année à l'hôpital Panzi de Bukavu, où je me suis rendu. Nous ne savons pas combien d'autres souffrent sans traitement dans des parties inaccessibles de la province. J'ai été profondément choqué par les témoignages de femmes qui ont été violées par des membres de l'armée nationale – les FARDC – et par des groupes de miliciens. Une femme m'a dit qu'elle avait été violée à plusieurs reprises pendant plus d'une semaine par un groupe de soldats qui lui avaient attaché les pieds et les mains avec des liens si serrés qu'elle a perdu à jamais l'usage de ses mains. Le docteur Mukengere, directeur héroïque de l'hôpital Panzi, m'a dit que les mutilations étaient souvent pratiquées après les viols, ce qui exige des interventions chirurgicales complexes.

Je ne pense pas que les FARDC traitent le problème de manière systématique. Bien que certaines poursuites aient eu lieu devant les autorités militaires, souvent grâce aux efforts de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC), trop peu de choses sont faites. Ce Conseil, ainsi que les États Membres en charge de la réforme sécuritaire dans ce pays, doivent faire davantage pression sur les FARDC pour en finir avec ce schéma de sévices et de violences contre les civils.

Deuxièmement, je suis préoccupé par l'impact des opérations militaires des FARDC sur la population civile. Depuis le début de l'année, plus de 500 000 personnes ont été à nouveau déplacées dans l'est de la République démocratique du Congo. La plupart du temps, le déplacement fait suite à une opération de l'armée gouvernementale contre un groupe de miliciens. Trop souvent, les civils fuient les combats et sont ensuite pris à partie par les FARDC qui les accusent d'appuyer les milices. Au Kivu et en Ituri, la MONUC fournit un soutien logistique à ces opérations. La seule solution de sécurité à long terme en

République démocratique du Congo passe bien sûr par une armée nationale compétente qui aient le droit exclusif de porter les armes. Néanmoins, nous ne pouvons pas accepter que la population civile paie un tribut si lourd aux récentes opérations de désarmement. Le commandant de la force de la MONUC a invité la communauté humanitaire à étudier les moyens de réduire l'impact humanitaire de ces opérations. Nous acceptons cette invitation.

Troisièmement, la situation humanitaire en République démocratique du Congo s'est améliorée. Par rapport à ma dernière visite il y a trois ans, les travailleurs humanitaires sont plus nombreux et plus largement déployés, y compris dans certaines zones qui étaient totalement inaccessibles depuis des années. Quand nous sommes allés rencontrer des personnes déplacées dans des localités très isolées, dans la brousse – à Pweto, Luhago et Gety – j'ai été impressionné par le travail accompli par les collègues de l'ONU et des ONG, souvent dans des conditions très difficiles. Cela dit, l'effort humanitaire manque encore de ressources pour répondre aux énormes besoins. Par exemple, nous n'avons pas de fonds pour assurer l'approvisionnement en vivres au-delà des trois prochains mois. En 2007, nous allons étendre les programmes humanitaires et intensifier les efforts de relèvement rapide pour répondre aux besoins de quelque 1,6 million de personnes déplacées ou plus qui sont retournées chez elles l'an dernier, souvent avec peu d'aide.

Le programme national de désarmement et de réintégration, géré par la Commission nationale de désarmement, démobilisation et réinsertion (CONADER), ne fonctionne pas de manière efficace. Dans le sud-ouest, à Pweto, j'ai rencontré un groupe de Maï-Maï qui s'étaient volontairement désarmés plusieurs semaines auparavant. Toutefois, la CONADER dit qu'elle n'a plus les ressources nécessaires pour faire face à leurs besoins, et les observateurs militaires de la MONUC ont pris eux-mêmes l'initiative de partager leurs rations pour éviter que la population civile soit pillée par les Maï-Maï. D'autres groupes de Maï-Maï qui étaient prêts à sortir de la brousse ne l'ont pas fait car ils veulent être sûrs que l'on s'occupera d'eux. En Ituri, la MONUC a enregistré des succès dans le désarmement des miliciens, mais les programmes nécessaires pour les réintégrer dans la vie civile sont insuffisants. Si l'on ne trouve pas de solution rapide au problème, ces combattants reprendront les armes.

Les défis à venir sont énormes en République démocratique du Congo. C'est un marathon, dont nous ne sommes même pas à mi-chemin. Nous ne pouvons pas nous arrêter maintenant, sous peine de perdre tous nos acquis. Le Conseil doit faire montre d'un engagement ferme vis-à-vis de la République démocratique du Congo en maintenant les effectifs de la MONUC, en continuant de faire pression sur le Gouvernement pour qu'il mette fin à l'impunité et en encourageant l'état de droit et la bonne gouvernance. La fin des élections marque le début du processus de reconstruction, non sa fin. La République démocratique du Congo a vécu la pire hémorragie de vies humaines qu'ait connue cette génération. Quatre millions de personnes, soit six génocides rwandais, voilà le prix de la guerre et des maladies qui auraient pu être évitées durant ces huit dernières années. Nous n'avons d'autre choix que de mettre un terme à cette tragédie, une fois pour toutes.

J'en viens maintenant à l'Ouganda. Dans le nord du pays, les événements prennent enfin une tournure encourageante. Nous constatons des améliorations sur pratiquement tous les indicateurs. Depuis les négociations entre le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), qui ont commencé à Juba dans le courant de l'année, la sécurité s'est considérablement améliorée, ce qui nous a permis de faire beaucoup plus sur le front humanitaire. Nous avons désormais accès à 54 des 102 camps de personnes déplacées, sans escorte militaire, contre seulement 34 en mai. J'ai pu passer une nuit mémorable dans la hutte d'une famille, dans le camp de personnes déplacées d'Opit, chose qu'aucun membre des Nations Unies n'avait pu faire depuis des années. Les personnes déplacées dans l'Acholiland commencent à regagner prudemment leurs foyers. Nous nous sommes arrêtés au bord de la route pour parler avec une famille qui fabriquait des briques pour une maison temporaire, à deux kilomètres de leur terre ancestrale, afin de reprendre le travail agricole. Si la paix se maintient, cette famille projette de rentrer chez elle en janvier.

Le nombre de personnes qui se déplacent la nuit est tombé à 10 000, alors qu'il atteignait 40 000 à l'époque de mon précédent rapport, l'an dernier. Quelques-uns des enfants restants le font pour échapper à l'insécurité, mais la plupart continuent de retourner chaque nuit en ville pour des raisons d'ordre social liées au déplacement prolongé, comme les violences familiales ou l'entassement dans les maisons.

Nous allons profiter des meilleures conditions de sécurité pour continuer d'améliorer la situation dans les camps de personnes déplacées et préparer le retour de plus de 1,5 million de personnes. Le Gouvernement aura besoin de renforcer au plus tôt les services sociaux dans le nord, en y faisant notamment revenir des enseignants, des médecins et des infirmiers. Le Premier Ministre m'a dit que le Gouvernement travaillait sur la question par l'intermédiaire de son plan de paix, de réconciliation et de développement et de la Commission mixte de surveillance. La communauté internationale doit investir rapidement dans la paix et tenir le Gouvernement pour responsable de la protection efficace de la population civile et de la mise en œuvre d'un véritable processus de réconciliation.

Le Conseil le sait, Riek Machar, Vice-Président du Gouvernement du Sud-Soudan, a facilité les pourparlers entre le Gouvernement ougandais et la LRA. Le 26 août, les deux parties ont signé un accord de cessation des hostilités. Je me suis rendu à Juba le 11 septembre pour évoquer les aspects humanitaires d'un éventuel accord de paix. J'ai rencontré le Vice-Président Machar et son équipe de médiation, la délégation gouvernementale et celle de la LRA, ainsi que les dirigeants religieux et culturels d'Acholi qui ont le statut d'observateurs dans les pourparlers. J'ai félicité le Vice-Président Machar pour les progrès accomplis dans ce processus de paix conduit par les Africains, et je lui ai proposé une aide accrue de l'ONU pour mener à bien la médiation au Sud-Soudan.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires (BCAH) et l'UNICEF fournissent déjà un appui technique à l'équipe de médiation, et le Département des affaires politiques va y envoyer quelqu'un en fin de semaine. La Norvège a offert, à travers le BCAH, un financement pour les pourparlers de paix, et plusieurs autres donateurs européens ont fait part de leur volonté d'apporter également leur appui à cette initiative. Ceci est essentiel pour continuer à faire avancer le processus. Le Gouvernement du Sud-Soudan ne dispose pas des ressources nécessaires pour appuyer la progression rapide des pourparlers. En outre, le Vice-Président Machar a demandé à l'ONU de fournir des observateurs pour l'accord de cessation des hostilités et les zones de rassemblement des combattants de la LRA, qui travailleront de concert avec des observateurs des parties et de l'Union africaine. J'ai transmis cette demande au Secrétaire général.

L'accord de cessation des hostilités exige que la LRA se dirige vers deux points de rassemblement dans le Sud-Soudan d'ici le 19 septembre. Ces lieux sont indiqués sur la carte qui sera distribuée. Les rapports qui nous parviennent du terrain confirment que des unités de la LRA se déplacent du nord de l'Ouganda vers la zone de rassemblement située à Owiny-Ki-Bul, et du nord de la République démocratique du Congo vers Ri-Kwangba. D'après les estimations, 400 combattants et non-combattants sont arrivés à ce jour aux deux points de rassemblement. Les services d'appui au développement signalent que la plupart des membres de la LRA ont maintenant quitté le nord de l'Ouganda et se dirigent vers le Sud-Soudan.

L'ONU a déjà évalué la situation dans ces deux points de rassemblement et est disposée à fournir une aide aux femmes et aux enfants qui accompagnent la LRA, à propos desquels les parties ont convenu qu'ils pouvaient être séparés des combattants de la LRA. Nous aiderons aussi les communautés avoisinantes. Le gouvernement du Sud-Soudan a acheminé des vivres dans les zones concernées. L'équipe de pays des Nations Unies en Ouganda m'a encore confirmé qu'elle disposait des ressources nécessaires pour recevoir les ex-combattants et les femmes et les enfants et pour commencer leur réinsertion dans le nord de l'Ouganda, dès que les parties seraient parvenues à un accord.

Lorsque j'étais en Ouganda et dans le Sud-Soudan, j'ai reçu plusieurs appels téléphoniques de Vincent Otti, commandant en second de la LRA. Il m'a invité à le rencontrer au point de rassemblement occidental. Je lui ai dit que je ne pouvais m'y rendre que si la LRA faisait un geste humanitaire et libérait certaines des femmes et des enfants qu'il détient. La LRA n'a pas encore accepté de les libérer, mais nous continuerons à demander avec insistance que les prisonniers soudanais et ougandais soient rapidement libérés.

Il est important que le Conseil sache que les mises en accusation prononcées par la Cour pénale internationale ont constitué le principal sujet des discussions menées avec les personnes déplacées à l'intérieur de l'Ouganda et les parties et la société civile à Djouba. Tous se sont montrés profondément préoccupés par le fait que si les mises en accusation n'étaient pas levées, elles pourraient mettre en péril les progrès accomplis dans ces pourparlers qui n'ont jamais été aussi encourageants pour le nord de l'Ouganda. J'ai dit qu'à mon avis, les mises en

accusation avaient incité la LRA à engager des négociations, qu'elles ne devaient pas perturber les pourparlers et qu'il ne pouvait pas y avoir d'impunité pour les auteurs de massacres et de crimes contre l'humanité. Les parties doivent examiner à présent les différents moyens de trouver une solution pour satisfaire les besoins de réconciliation et de respect des normes universelles de justice et de responsabilité qu'éprouve la population locale. Je crois que c'est possible et que paix et justice peuvent coexister. Pour l'information du Conseil, j'ai discuté de cette approche avec le Procureur en chef Luis Moreno-Ocampo, qui a réaffirmé que l'ONU devait en effet appuyer les pourparlers de paix visant le retour des femmes et des enfants, la démobilisation des combattants et une solution qui permette de faire coexister paix et justice.

C'est la meilleure possibilité que nous ayons jamais eue d'instaurer la paix dans le nord de l'Ouganda. Nous devons persister dans cette voie jusqu'au bout. Une femme du camp d'Opit m'a posé cette question : « Si nous ne pouvons pas faire la paix maintenant, qui blâmerons-nous pour 20 années supplémentaires de guerre? » L'intérêt manifesté par le Conseil de sécurité à ce sujet s'est avéré essentiel pour les progrès accomplis jusqu'à présent. Le Conseil doit manifester son appui aux pourparlers et encourager le Gouvernement et la LRA à conclure dès que possible un accord définitif. Le Conseil doit aussi appuyer les efforts déployés par le Gouvernement pour élaborer un plan de relèvement pour le nord, tout en soulignant la nécessité de faire pleinement participer les communautés concernées à ce processus. Enfin, le Conseil doit souligner la nécessité d'un processus de réconciliation tenant compte des causes profondes de ce long et terrible conflit et assurant la future protection de la population civile.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Egeland de son exposé.

M. Mahiga (République-Unie de Tanzanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier M. Egeland pour le point complet qu'il a fait de la situation humanitaire en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda. Nous aurions certes aimé en entendre davantage sur d'autres parties de l'Afrique, mais j'espère que nous aurons une autre occasion d'examiner l'évolution de la situation dans d'autres régions du continent et de nous forger une opinion.

Nous sommes heureux d'entendre que ce que l'on avait l'habitude d'appeler l'« urgence oubliée » en

République démocratique du Congo reçoit enfin une certaine attention. Nous invitons les donateurs, les organisations non gouvernementales et la communauté internationale dans son ensemble à améliorer les approvisionnements alimentaires et à aider les organisations non gouvernementales qui font preuve de courage sur le terrain, de manière à accroître l'efficacité de leur travail.

Nous sommes alarmés par ce qui a été dit sur l'impunité, en particulier en ce qui concerne la violence sexuelle. Il est impératif, alors que la République démocratique du Congo s'achemine vers des élections et la formation d'un Gouvernement élu par le peuple, que la formation des forces armées soit prioritaire, en particulier s'agissant de la discipline et des rapports avec la population civile. Il est très troublant d'entendre que la plupart des cas signalés concernent les Forces armées de la République démocratique du Congo ou des éléments de celles-ci.

Il est particulièrement important que, dans la partie orientale du pays, où la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) est présente mais où des groupes armés subsistent, la MONUC assure une coordination plus étroite avec les forces armées congolaises non seulement pour régler la question de la sécurité, mais aussi pour tenter de restaurer la confiance de la population, en particulier après les élections. Tout en observant l'issue du prochain tour des élections, nous espérons que le Gouvernement prendra davantage de mesures décisives pour régler les questions de discipline, notamment des mesures consistant à révoquer les membres des forces armées et à dissoudre les milices qui ont participé à ces atrocités.

Nous sommes heureux d'entendre que la situation dans le nord de l'Ouganda s'est améliorée. Il ne faut pas oublier que l'action humanitaire peut grandement faciliter les négociations en cours à Djouba. Nous nous félicitons des initiatives prises par M. Egeland et des contacts qu'il a déjà établis. S'agissant de la libération des personnes enlevées, nous devons continuer à redoubler de vigilance, car les enlèvements, en particulier de jeunes gens et de femmes, ont été l'apanage de l'Armée de résistance du Seigneur.

Nous sommes particulièrement préoccupés, en ce qui concerne tant la République démocratique du Congo que le nord de l'Ouganda, que la question du désarmement et de la réinsertion n'ait pas pu bénéficier de ressources suffisantes. Cela peut non seulement

impliquer le risque que les milices reprennent les armes, mais aussi causer une insécurité permanente pour la population. Il ne s'agit pas uniquement de nourriture, mais également de réinsertion durable. Nous sommes également conscients de la nécessité de réinsérer les réfugiés qui reviennent des pays voisins et les personnes déplacées à l'intérieur du pays, qui devront se réinstaller. Il y a souvent eu un problème de ressources, et dans les appels consolidés qui vont suivre, la dimension humanitaire devra être jugée prioritaire.

Comme je l'ai dit, nous espérons que M. Egeland sera en mesure, lors de débats ultérieurs, de nous présenter une analyse plus large de la situation humanitaire dans le continent, non seulement au Darfour et dans la Corne de l'Afrique, mais aussi en Afrique australe, où certains pays traversent toujours des crises humanitaires, aggravées par plusieurs facteurs, comme c'est le cas actuellement au Zimbabwe.

M. Yankey (Ghana) (*parle en anglais*) : Je tiens moi aussi à ajouter mes remerciements au Secrétaire général adjoint Jan Egeland pour son évaluation riche en éléments de réflexion concernant la situation humanitaire en République démocratique du Congo et en Ouganda. Nous nous félicitons des évolutions positives qu'il a signalées, mais nous sommes également préoccupés par les obstacles qui continuent d'entraver la fourniture d'une aide d'urgence aux personnes déplacées. Bien entendu, l'instauration d'une paix durable est la clef de l'élimination des problèmes humanitaires qu'il a mis en lumière. Il est donc tout à fait normal que le Conseil reste pleinement saisi des conséquences humanitaires des conflits comme partie intégrante de son mandat.

Il est largement attesté que les déplacements forcés et massifs de populations sont devenus des éléments de la stratégie appliquée par les combattants au service de leurs objectifs militaires. Nous devons nous attacher de près à ce problème. De notre point de vue, nous devons examiner attentivement les facteurs qui aggravent les souffrances dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Parmi ces facteurs figurent les restrictions imposées à l'accès humanitaire et l'emploi de populations civiles tributaires de l'aide humanitaire comme otages et comme atout dans les négociations politiques. Dans la mesure où de telles restrictions risquent potentiellement de provoquer un génocide au sein des populations déplacées, il faut affirmer la responsabilité

pénale des auteurs de tels actes lorsqu'ils sont identifiés, et engager des poursuites à leur encontre autant que faire se peut. Nous partageons l'avis du Secrétaire général adjoint selon lequel, quelle que soit l'issue des pourparlers de paix à Djouba entre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le Gouvernement, les individus qui font l'objet de poursuites de la part de la Cour pénale internationale devront subir le destin qui leur aura été attribué.

Deuxièmement, le fait de prendre délibérément pour cible le personnel humanitaire, qui est souvent la principale bouée de sauvetage pour les personnes déplacées et les réfugiés, mérite une attention beaucoup plus soutenue dans le système de justice pénale internationale. L'exploitation sexuelle et les sévices sexuels à l'encontre des femmes et des enfants ne doivent pas non plus être tolérés. Un phénomène connexe est la traite d'êtres humains, dont l'existence a été signalée dans certains camps dans d'autres régions d'Afrique.

La prolifération des armes légères dans les camps de personnes déplacées – et nous venons d'entendre, au cours de l'exposé, ce que font les Maï Maï – est un autre problème qui mérite l'attention du Conseil. Ces armes servent souvent à faire régner la terreur parmi les personnes déplacées, et elles créent un risque constant de voir les camps devenir des bases de lancement pour des affrontements armés meurtriers, aggravant encore la situation humanitaire.

Il y a aussi le risque d'un déplacement permanent des personnes déplacées. Je pense en particulier au nord de l'Ouganda, où une génération entière née dans ces camps est parvenue à l'âge adulte sans grand espoir de retour ni perspectives d'intégration dans la société globale. La menace que créent des séjours prolongés dans ces camps ne doit pas être sous-estimée. Au vu des changements dans la dynamique des conflits sur le continent, ces camps pourraient se transformer en terrains fertiles pour le recrutement de mercenaires et même de terroristes.

Nous reconnaissons qu'il n'est pas possible d'accomplir grand-chose sans un financement adéquat. Nous rendons hommage aux pays, organisations non gouvernementales et groupes de la société civile qui restent des piliers de l'effort humanitaire mondial, notamment en Afrique. Nous appuyons néanmoins l'appel à une mobilisation de ressources supplémentaires pour que les institutions et groupes sur le terrain puissent continuer à mener leur travail vital.

Enfin, nous pensons que l'Union africaine ainsi que différents groupements sous-régionaux ont la responsabilité principale d'apporter une aide humanitaire à leurs propres frères et sœurs. Nous espérons travailler avec d'autres pays africains pour explorer des moyens d'accroître notre contribution à l'aide humanitaire sur le continent.

M. de La Sablière (France) : Je voudrais d'abord remercier la Grèce d'avoir pris l'initiative d'organiser cette réunion et remercier M. Egeland de son exposé. C'est toujours avec beaucoup d'intérêt que nous l'écoutons rendre compte de la réalité des situations sur le terrain.

En premier lieu je souhaiterais saluer les progrès qui ont quand même été réalisés, ne l'oublions pas, en République démocratique du Congo. La réponse humanitaire qui a été apportée par les Nations Unies et leurs partenaires est aujourd'hui plus rapide. Mais l'amélioration constatée ne doit pas nous faire oublier la réalité. La présentation que vient de nous faire Jan Egeland nous rappelle à cette réalité. Elle nous rappelle que la situation dans certaines régions au Congo, où s'est produite une des crises humanitaires les plus meurtrières du monde, continue d'être extrêmement préoccupante.

Devant l'ampleur des mouvements de personnes déplacées et de réfugiés, je tiens à insister tout d'abord sur le respect du principe fondamental du retour volontaire des réfugiés dans leur pays. Ce principe doit toujours faire l'objet d'un suivi très vigilant.

Nous sommes également préoccupés par les besoins des populations locales qui subissent des mouvements en grand nombre de personnes déplacées.

L'implication d'enfants dans cette crise reste particulièrement préoccupante. Et je forme le vœu que les autorités congolaises, les agences des Nations Unies et les principaux donateurs mettent en œuvre rapidement les recommandations que vient de formuler le Groupe de travail de notre Conseil sur les enfants et les conflits armés.

Ma délégation renouvelle son appui aux actions des agences des Nations Unies en République démocratique du Congo et réitère son appui au Plan d'action 2006 de l'ONU. Nous invitons le Gouvernement congolais à s'impliquer étroitement dans la mise en œuvre de ce programme.

Bien sûr, il nous faut également veiller au renforcement de la coordination de l'aide

internationale et des programmes onusiens afin que l'assistance humanitaire couvre les besoins sur l'ensemble du territoire.

Il faut également, je pense, saluer le retour des donateurs institutionnels, dont la Commission européenne et la Banque mondiale, en République démocratique du Congo. Je me réjouis que les bailleurs de fonds soient prêts à réinvestir à l'issue de la transition dans les infrastructures et les services de base.

Mon pays se félicite de l'accord de cessez-le-feu signé le 26 août entre le Gouvernement ougandais et la rébellion de l'Armée de résistance du Seigneur. Cet accord constitue un premier pas vers une solution définitive du conflit en Ouganda. Cependant, la recherche de la paix doit être conciliée avec le souci de ne pas garantir l'impunité, en particulier celle des auteurs des violations les plus graves du droit international humanitaire.

Sur le volet humanitaire, la France est attachée à la réinsertion dans la vie sociale des enfants soldats, mais aussi de ces malheureuses filles qui ont été violées, et à l'apport d'une assistance psychologique.

Ma délégation salue le travail engagé par l'UNICEF, le Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et la Commission ougandaise des droits de l'homme conformément à la résolution 1612 (2005).

M^{me} Itoua Apoyolo (Congo) : Madame la Présidente, ma délégation vous sait gré d'avoir inscrit à l'ordre du jour du Conseil de sécurité une question aussi préoccupante, à savoir la situation humanitaire en Afrique. En effet, cette question est préoccupante non seulement pour les Africains mais aussi pour l'ensemble de la communauté internationale étant entendu que la dégradation de la situation humanitaire est en grande partie liée à l'éclatement des conflits, conjugué aux catastrophes naturelles pour la plupart des pays.

Ma délégation voudrait également rendre hommage à M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, pour sa disponibilité et son dévouement dans l'accomplissement de la tâche ô combien lourde et risquée qui est la sienne. Je saisis une fois encore cette occasion pour l'assurer du soutien et de la collaboration de ma délégation.

À la lumière du compte rendu fait par M. Jan Egeland, au terme de son périple en République démocratique du Congo et en Ouganda, les sentiments qui animent ma délégation sont très mitigés. En effet, si l'on peut se réjouir à la fois du retour de nombreux réfugiés dans l'ensemble et de la signature, enfin, d'un accord de cessation des hostilités entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, qui constitue un réel motif de satisfaction, cependant, la persistance de l'insécurité et de l'impunité, qui continuent de priver des milliers de personnes vivant de l'aide humanitaire, ne saurait nous laisser dans l'indifférence.

Il est aussi vrai que la signature de l'Accord entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur ouvre la voie à de bonnes perspectives, d'une part, pour les population du nord qui ont continué de subir des atrocités en tous genres depuis deux décennies de guerre et, d'autre part, pour la stabilité de l'ensemble de la région des Grands Lacs. Il est également intolérable que les femmes et les filles continuent d'être violées, tout comme l'enrôlement d'enfants dans la crise doit être condamné.

En dépit des avancées que nous pouvons relever dans le domaine de l'humanitaire en République démocratique du Congo et en Ouganda, il reste encore de nombreux défis à relever, car les facteurs d'instabilité n'ont pas tous disparu. Pour cela, ma délégation estime qu'il y a nécessité de veiller à la mise en œuvre de l'accord de cessation des hostilités et du processus de paix en cours, qui est une excellente opportunité pour mettre fin à 20 années de guerre dans le nord de l'Ouganda.

Il y a nécessité d'accélérer le processus de démobilisation, de désarmement et de réinsertion. Il y a aussi nécessité de mettre fin à l'impunité à l'égard des auteurs de graves violations des droits humanitaires à travers les mécanismes existants. Il y a nécessité d'appeler toutes les parties, où que ce soit, à reconnaître la neutralité du personnel humanitaire et à leur assurer la sécurité. Il y a nécessité aussi d'encourager la communauté internationale à poursuivre ses efforts en faveur des actions humanitaires en Afrique en mobilisant plus de ressources en vue de faire face aux défis majeurs à relever.

Enfin, je ne saurais terminer mon propos sans réitérer l'attachement de ma délégation à l'application de la résolution 1625 (2005) relative à la prévention et

la résolution des conflits, sans laquelle la paix et la sécurité internationales seront toujours menacées et les problèmes humanitaires que nous déplorons se poseront toujours avec acuité.

M^{me} Løj (Danemark) (*parle en anglais*) : Je tiens d'abord à m'associer aux orateurs précédents pour remercier le Secrétaire général adjoint Jan Egeland de son exposé très complet.

Compte tenu de leur gravité et de leurs graves répercussions, les crises humanitaires en Afrique méritent une attention plus soutenue de notre part ainsi que des ressources politiques et financières accrues. Les conflits violents, les pénuries alimentaires et les crises de gouvernance sont certaines des causes les plus répandues. Les forces de la nature – inondations et sécheresse – n'en représentent qu'une petite fraction. La plupart des crises humanitaires sont d'origine humaine, et il est honnête de dire que si nous faisons preuve de la volonté collective nécessaire, tous ces maux et toutes ces crises humanitaires soulignés par M. Egeland pourraient être influencés et corrigés grâce à l'action concertée de toutes les parties concernées.

Je voudrais saisir cette occasion pour faire une observation sur la situation au Soudan et en République démocratique du Congo et sur les nouveaux faits encourageants survenus en ce qui concerne la situation dans le nord de l'Ouganda. Je voudrais, dans le même temps, souligner le fait que la situation humanitaire dans un certain nombre de pays africains, notamment le Zimbabwe, mérite aussi une attention suivie de la part de la communauté internationale.

La situation au Soudan continue se figurer au premier rang des questions dont est saisi le Conseil. La situation dans le sud du Soudan reste stable et donne lieu à un certain optimisme, mais nous sommes tous très conscients de la grave détérioration de la situation au Darfour. L'intensification des combats, les restrictions imposées à l'accès humanitaire et le fait que les travailleurs humanitaires sont directement pris pour cible font que la situation est sur le point de devenir une catastrophe. En l'absence de témoins directs sur le terrain, lorsque les travailleurs humanitaires tout autant que les journalistes sont privés d'accès aux zones les plus vulnérables, le reste du monde ne peut qu'être extrêmement préoccupé.

Le renforcement immédiat de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) est nécessaire, pas seulement dans les discours mais aussi dans les

actes. La décision de proroger le mandat de la MUAS sera, nous l'espérons, prise la semaine prochaine, et les ressources et capacités additionnelles doivent suivre. Elles sont indispensables. Dans le même temps, la planification conjointe du transfert de la MUAS à la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) doit se poursuivre sans délai.

Si la sécurité au Darfour se dégrade encore, nous risquons de nous retrouver avec des dizaines de milliers de réfugiés partant dans les pays voisins, ce qui entraînerait une déstabilisation accrue dans toute la région. Nous serions, d'autre part, confrontés à un scénario relativement similaire à celui du Rwanda en 1994, scénario que nous nous étions jurés de ne plus jamais laisser se reproduire.

Avec plus d'un millier de personnes décédant chaque jour, essentiellement à cause de la poursuite du conflit dans l'est, la situation humanitaire en République démocratique du Congo est extrêmement inquiétante. Ce n'est que grâce à la paix et la stabilité que la situation s'améliorera. S'ils ne veulent pas laisser passer l'occasion qui leur est offerte de rétablir la paix, une stabilité durable, la démocratie et un développement économique durable, les acteurs politiques doivent tout d'abord respecter le processus électoral et travailler de manière constructive pour appuyer le développement démocratique.

Sur une note plus positive, je salue l'accord de cessation des hostilités entre l'Ouganda et les rebelles – l'Armée de résistance du Seigneur. C'est une étape très importante dans la bonne direction, et, comme l'a dit M. Egeland, ce fait nouveau représente le plus grand espoir en faveur d'une paix durable que l'on ait vu dans la région depuis longtemps.

Nous exhortons les parties à s'entendre sur un règlement global qui ouvrirait la voie à des efforts pour améliorer les déplorables conditions de vie de pratiquement 2 millions de personnes déplacées qui se trouvent dans le nord de l'Ouganda. Pour parvenir à une paix durable, il convient de combattre l'impunité, et je saisis cette occasion pour rappeler à l'Ouganda qu'il lui incombe de trouver une solution conforme à ses obligations en vertu du droit international.

Le Zimbabwe n'a pas été inscrit à l'ordre du jour de l'exposé d'aujourd'hui. Néanmoins, je voudrais souligner que nous continuons d'être préoccupés par la situation humanitaire qui règne dans le pays, une situation qui, nous le savons tous, est extrêmement grave et ne cesse d'empirer. De nombreux

Zimbabwéens souffrent d'insécurité alimentaire, sont sans logis et sont victimes de la pandémie de VIH/sida, et leur nombre est en augmentation. Je voudrais demander à M. Egeland de nous donner son évaluation de la situation actuelle au Zimbabwe et de nous faire le point de la situation pour ce qui est de la coopération entre ce pays et l'ONU.

Pour terminer, je voudrais féliciter le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, ainsi que M. Egeland, pour le rôle actif de plaidoyer qu'ils n'ont cessé de jouer.

M. Wang Guangya (Chine) (parle en chinois) : Je tiens en premier lieu à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, de son exposé sur la République démocratique du Congo et l'Ouganda. À ce stade, les élections générales historiques en République démocratique du Congo sont devenues l'événement le plus important de la vie politique de ce pays. Grâce aux efforts considérables de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) et du Comité international d'accompagnement de la transition (CIAT), ainsi que de tous les partis de la République démocratique, le processus électoral se déroule sans problème.

En même temps, nous avons également remarqué que dans la partie orientale du pays, il existe encore des problèmes relatifs à la situation humanitaire et aux droits de l'homme. Nous pensons que la situation politique et les conditions de sécurité sont liées à la situation humanitaire. D'une part, une bonne situation politique et de bonnes conditions de sécurité permettraient de remédier à la crise humanitaire. D'autre part, une amélioration de la situation humanitaire favoriserait les progrès politiques et établirait de bonnes conditions de sécurité.

Dans la partie orientale de la République démocratique du Congo, en particulier au Nord-Kivu et au Sud-Kivu, une amélioration de la situation humanitaire aurait un effet positif sur les élections générales qui doivent se dérouler dans un environnement de paix, de sécurité et de stabilité. Il faut espérer qu'avant l'entrée en fonctions du nouveau Gouvernement, le Gouvernement de transition continuera, uni, à s'acquitter de ses responsabilités de gestion du pays et qu'il trouvera une solution politiquement pratique au problème humanitaire qui afflige la partie orientale du pays.

Pour ce qui est de l'Ouganda, le Gouvernement de ce pays déploie depuis longtemps des efforts

incessants pour régler la situation dans le nord du pays et apaiser les tensions qui y règnent. Nous sommes heureux de constater qu'il y a eu des percées importantes dans les négociations entre le Gouvernement et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA). La LRA a accepté de déposer les armes, de rapatrier les femmes et les enfants enlevés, de se regrouper dans des lieux désignés et de mettre en œuvre le programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion. Ces faits nouveaux devraient, semble-t-il, avoir des conséquences notables sur la situation dans le nord de l'Ouganda, ainsi que sur la stabilité de l'ensemble du pays.

Il faut espérer que la communauté internationale pourra trouver sans tarder une solution à la question de l'inculpation par la Cour pénale internationale de Joseph Kony, le chef de la LRA, ce qui préparerait la voie à un règlement rapide de la question de la LRA.

M. Bolton (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, pour son exposé instructif sur l'état actuel de la situation humanitaire sur le continent africain, et en particulier sur la visite qu'il vient d'effectuer en République démocratique du Congo, dans le nord de l'Ouganda et au Sud-Soudan. Nous remercions M. Egeland d'avoir assumé cette mission opportune.

Je voudrais dire d'emblée que les États-Unis jugent encourageants certains progrès qui pourraient faciliter le règlement des problèmes humanitaires qui affligent l'Afrique depuis longtemps. Nous notons par exemple que les retours des réfugiés et des personnes déplacées en Angola et au Libéria sont presque terminés, et que ce processus va également bon train au Burundi, en République démocratique du Congo et au Sud-Soudan. Nous partageons également l'optimisme prudent de M. Egeland vis-à-vis de la situation dans le nord de l'Ouganda et en République démocratique du Congo. Nous reconnaissons qu'un appui aux efforts de paix et de réconciliation, ainsi qu'une aide en faveur de la remise en état fondamentale des infrastructures sociales et économiques dans ces situations d'après conflit seront essentielles à un règlement durable de ces longues crises. Nous formons également l'espoir que l'assistance financière extérieure en faveur du redressement de ces pays sera plus largement assumée par un plus grand nombre de pays donateurs, car nous bénéficierons tous de la paix et de la sécurité qui en résulteront.

Les États-Unis sont encouragés par les négociations menées actuellement par le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur (LRA), et nous en suivons les résultats avec grand intérêt. Nous engageons instamment les deux parties à continuer à œuvrer à l'établissement d'un cessez-le-feu durable. À cet égard, il importe que le Plan stratégique consolidé des Nations Unies de 2007 traite de la question des retours des personnes déplacées en Ouganda, ainsi que de l'assistance à fournir aux camps de personnes déplacées à l'intérieur de leur pays. Même si les personnes déplacées continuent à aller des camps à leurs terres pendant quelque temps, il importe de poser dès maintenant les bases de leur retour.

Les États-Unis sont cependant très préoccupés par la détérioration de la situation humanitaire au Darfour, notamment les nouveaux flux de réfugiés vers le Tchad et l'application peu énergique de l'Accord de paix global. Nous devons trouver le moyen de faire cesser les hostilités au Darfour, d'assurer la sécurité des civils et d'appuyer le dialogue plutôt que le recours aux armes. Nous attendons avec intérêt le résultat de la réunion que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine tiendra la semaine prochaine, et appelons de nouveau le Gouvernement soudanais à accepter le déploiement des forces de maintien de la paix des Nations Unies au Darfour.

Nous déplorons avec force les décès récents de travailleurs humanitaires au Darfour. Nous nous joignons à tous ceux qui soulignent la nécessité d'aider ceux qui travaillent dans certaines des régions les plus difficiles du monde pour aider les personnes dans le besoin.

M. Burian (Slovaquie) (*parle en anglais*) : Nous aussi souhaitons remercier M. Egeland pour son exposé très évocateur et pour sa description alarmante de la situation qui règne actuellement en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda. Nous notons en même temps des signes encourageants de progrès dans la situation en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda.

Comme cela nous a été dit au cours de l'exposé, il se produit encore un grand nombre d'actes de violence inquiétants contre des civils et d'actes de violence sexuelle, que la communauté internationale ne saurait ignorer, et auxquels elle doit accorder davantage d'attention.

Nous pensons à cet égard que la communauté internationale doit constamment veiller à l'application

des résolutions 1325 (2000) et 1674 (2006), et nous partageons l'avis de M. Egeland, à savoir que nous ne devons tolérer l'impunité dans quelque pays ou région que ce soient, et que nous devons traduire en justice tous ceux qui violent les droits de l'homme ou commettent des actes de violence ou des atteintes aux droits de l'homme.

En même temps, pour ce qui est des négociations entre l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) et le Gouvernement ougandais sur la cessation des hostilités, nous avons noté que certains ont demandé que les chefs de la LRA bénéficient d'une garantie d'amnistie ou d'impunité avant d'accepter la cessation des hostilités. Nous voudrions demander à M. Egeland comment cette question peut être abordée sans que soient compromis les principes d'impunité, d'une part, et d'autre part, comment s'en servir, comme M. Egeland l'a fait remarquer, comme dernier recours pour instaurer la paix dans le nord de l'Ouganda.

Nous croyons, comme M. Egeland, que l'intérêt continu que le Conseil de sécurité portera à cette question est crucial pour que des progrès soient réalisés dans le nord de l'Ouganda. C'est pourquoi nous sommes favorables à ce que M. Egeland et le Secrétariat fassent régulièrement des exposés sur l'évolution de la situation dans le nord de l'Ouganda, ainsi que sur la façon dont le Gouvernement ougandais s'acquitte des engagements qu'il a pris de corriger la situation sociale, humanitaire et économique grave que connaît le nord de l'Ouganda en instaurant notamment un plan de redressement durable et cohérent pour le nord.

Pour en revenir à la situation en République démocratique du Congo, nous partageons l'opinion de M. Egeland selon laquelle il est extrêmement important de traiter le problème de la violence à l'égard des femmes et des autres graves violations des droits de l'homme perpétrées par les milices et les forces armées congolaises. Nous pensons que régler efficacement ce problème est l'une des conditions préalables à la consolidation d'une paix durable en République démocratique du Congo.

Par conséquent, nous estimons que des mesures et des ressources supplémentaires sont nécessaires pour accélérer la réforme du secteur de la sécurité en République démocratique du Congo. Une fois de plus, nous pensons qu'un plan d'action global doit être élaboré sur la base de l'application et du plein respect des résolutions 1325 (2000) et 1674 (2006), en portant

une attention particulière à la situation qui prévaut au sein des Forces armées de la République démocratique du Congo.

Pour finir, nous voudrions souligner la nécessité d'accorder une attention égale à toutes les régions d'Afrique et de faire le maximum pour mettre fin aux crises humanitaires dont nous sommes témoins en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda, et pour faire cesser la catastrophe humanitaire qui a lieu actuellement au Darfour. À cet égard, nous sommes également préoccupés par la détérioration rapide de la situation humanitaire et des conditions sociales et de vie au Zimbabwe, dont nous craignons qu'elle mène à un conflit interne semblable à ceux que nous avons pu observer dans d'autres régions d'Afrique. À ce sujet, nous aimerions demander à M. Egeland s'il est possible selon lui que la communauté internationale intervienne pour empêcher que ces situations ne se transforment en conflits violents.

M. Mayoral (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, Monsieur le Président, nous aimerions vous remercier, ainsi que votre délégation, d'avoir organisé la présente séance. Par ailleurs, nous souhaitons la bienvenue à M. Jan Egeland, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, et nous le félicitons une fois de plus pour son travail acharné en faveur des populations civiles, en particulier les plus vulnérables. Nous nous réjouissons de le compter de nouveau parmi nous, et nous attachons beaucoup d'importance aux informations qu'il apporte régulièrement au Conseil de sécurité.

En ce qui concerne son intervention d'aujourd'hui, nous apprécions le ton positif de certaines de ses remarques au sujet de sa visite récente en Afrique, et en particulier son optimisme prudent face aux situations respectives qui ont cours en République démocratique du Congo et dans le nord de l'Ouganda. Nous savons que cette région a été l'épicentre des pires tragédies humanitaires qu'ait connues notre génération, et nous comptons sur les deux pays pour reprendre le chemin de la démocratie, après tant de souffrances et d'erreurs. Toutefois, nous restons particulièrement préoccupés par les violences commises contre les femmes, problème auquel nous estimons qu'il est urgent de s'attaquer.

Dans un autre ordre d'idées, la situation au Darfour, comme nous le savons et comme le Conseil le

sait mieux encore, reste critique, et il n'y a pas grand-chose à ajouter à ce que nous a dit M. Egeland ces jours-ci. Presque 3 millions de personnes dans cette région, sans compter celles qui se trouvent au Tchad, pourraient se voir privées de l'aide humanitaire dont elles ont besoin pour survivre, en raison de l'escalade de la violence de ces derniers mois. Dans ce contexte, nous réaffirmons qu'il est aujourd'hui impératif d'appliquer sans plus tarder les dispositions de la résolution 1706 (2006).

S'agissant du processus de paix de Juba et des progrès lents enregistrés dans ce cadre, nous estimons qu'il est nécessaire de renforcer notre appui et d'investir dans la paix et la réconciliation de manière à mettre un terme au conflit douloureux qui affecte depuis tant d'années le peuple de l'Acholi. Dans ce contexte, nous estimons que l'on ne peut pas négocier l'impunité de ceux qui ont causé tant de souffrances à la population civile. Pour que la paix soit possible, les auteurs de violations massives des droits de l'homme doivent rendre des comptes. Le Gouvernement ougandais a volontairement confié le dossier à la Cour pénale internationale, et nous pensons que le processus, une fois lancé, ne peut être arrêté. Nous appuyons donc l'action de la Cour et nous nous associons à M. Egeland pour dire que la communauté internationale, notamment par l'intermédiaire des médiateurs qui participent au processus de Juba, doit chercher des solutions innovantes qui rendent les systèmes traditionnels de réconciliation communs au sein de la population locale compatibles avec les obligations du droit international. Nous le répétons, la paix ne peut se faire au détriment de la justice.

Enfin, ma délégation condamne les attaques qui prennent pour cible le personnel humanitaire, en particulier la mort de 12 travailleurs humanitaires au cours des deux derniers mois au Darfour, le harcèlement constant et les agressions physiques dont il est victime, et que le Secrétaire général nous a récemment décrits de manière si frappante. Le fait de s'en prendre au personnel humanitaire et de l'empêcher de travailler constitue non seulement une violation des principes fondamentaux du droit humanitaire, mais revient aussi à mettre en péril les moyens de subsistance des 3 millions de personnes qui dépendent de cette aide. La violence doit cesser d'urgence. La communauté internationale ne peut pas tolérer que des civils innocents continuent de périr au nom du droit de légitime défense.

Pour finir, nous voudrions redire combien nous apprécions les efforts déployés par M. Egeland pour améliorer la situation des populations civiles. Nous saluons son engagement et lui réaffirmons l'appui de l'Argentine dans sa tâche quotidienne de protection des civils dans les conflits armés.

M. Oshima (Japon) (*parle en anglais*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint Egeland de nous avoir présenté en temps voulu cet exposé instructif sur sa récente visite en Afrique centrale. Nous rendons hommage au Coordonnateur des secours d'urgence pour le travail qu'il fournit sans compter pour résoudre les crises humanitaires en Afrique et ailleurs, en particulier ses initiatives qui visent à ramener sur le devant de la scène les crises humanitaires oubliées ou laissées de côté.

Nous nous félicitons des progrès enregistrés récemment dans les zones de conflit en République démocratique du Congo et en Ouganda. Mais nous insistons sur le fait que ces pas en direction d'un règlement, s'ils sont plus que bienvenus, restent très fragiles. En conséquence, la communauté internationale doit maintenir son appui pour conserver ces acquis, répondre aux besoins et aux préoccupations humanitaires des nombreuses personnes touchées, parmi lesquelles les réfugiés et les personnes déplacées, et soulager tout particulièrement les souffrances des plus vulnérables entre tous, à savoir les femmes et les enfants.

L'accord sur la cessation des hostilités entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, obtenu grâce à la médiation des autorités du Sud-Soudan, est, à n'en pas douter, un fait encourageant à saluer. Cet accord ayant été conclu, il est maintenant important de veiller à ce que la cessation des hostilités persiste et soit respectée par les parties, et que l'élan favorable qui s'est créé débouche sur la prise d'autres mesures qui permettront de parvenir à un accord de paix et à un règlement durable du conflit.

Par ailleurs, il est important que les Africains continuent de diriger les prochaines étapes grâce au processus qu'ils ont enclenché. Mais la communauté internationale également doit apporter un appui généreux et durable. Alors que les réfugiés, quittant les camps, ont déjà commencé à revenir, le Comité mixte de suivi, créé en mai de cette année, doit intensifier ses efforts pour contribuer à mettre en œuvre le plan d'action humanitaire d'urgence. À cet égard, nous

espérons que l'ONU, en sa qualité de membre important du Comité mixte de suivi, jouera efficacement son rôle.

La question de l'impunité doit également retenir toute l'attention requise. L'impunité doit cesser, et les responsables de crimes et de violations dont est victime la population civile doivent être traduits en justice. Dans le même temps, dans tout processus de règlement d'un conflit, promouvoir la réconciliation entre les parties belligérantes est souvent délicat et, dans ce contexte, il faut trouver le juste milieu, de façon à ce que, comme l'a dit le Coordonnateur des secours d'urgence, paix et justice coexistent.

S'agissant de la République démocratique du Congo, nous sommes heureux de relever les progrès importants accomplis dans le processus politique, ce qui devrait donner au volet humanitaire une importance accrue qui est plus que nécessaire. À cet égard également, compte tenu des retours qui se font de plus en plus nombreux des personnes déplacées à l'intérieur du pays et des réfugiés, le processus doit être encouragé et géré avec prudence de manière à limiter autant que possible tensions et instabilité. C'est pourquoi nous approuvons l'observation du Coordonnateur des secours d'urgence selon laquelle l'amélioration de la situation humanitaire des populations concernées doit se poursuivre en parallèle avec le processus politique. Dès lors, il est indispensable d'entreprendre une transition similaire de l'aide humanitaire à la reconstruction.

Enfin, je voudrais parler brièvement de la situation au Sud-Soudan. D'aucuns se sont dit préoccupés par la résurgence récente des activités menées par ce qui est appelé les autres groupes armés. Les conflits fréquents entre ces groupes et l'Armée populaire de libération du Soudan ont des répercussions négatives sur la situation en matière de sécurité. C'est pourquoi la conclusion d'un accord entre les parties prenantes est essentielle pour que les efforts visant à la consolidation de la paix se poursuivent, en particulier le retour des réfugiés et des personnes déplacées à l'intérieur du pays après la saison des pluies, la poursuite des processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration et d'autres objectifs dans le cadre de l'application de l'Accord de paix global. Je serais heureux d'entendre ce que pense M. Egeland de la situation au Sud-Soudan.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais, moi aussi, remercier M. Egeland de son exposé. Je lui rends hommage, car il est notre conscience collective et déploie tant d'efforts pour apporter des secours d'urgence dans toutes les crises et les catastrophes dont il s'occupe.

Je voudrais commencer par la situation en République démocratique du Congo – un processus électoral qui ne tient qu'à un fil et des actes de violence inacceptables du 20 au 22 août entre les forces de sécurité loyales au Président Kabila et celles fidèles au Vice-Président Bemba. Ces candidats au second tour ont, envers le peuple congolais, le devoir de réaffirmer leur attachement au processus de paix et de régler par des moyens pacifiques les divergences politiques qui les opposent. Après les élections, il incombera à tous les partis politiques de faire preuve de responsabilité dans le cadre des nouvelles institutions de la République démocratique du Congo.

Compte tenu de l'investissement énorme consenti par le Conseil et l'ONU en République démocratique du Congo, nous devons être prêts à condamner très clairement tous les actes de violence et à veiller absolument, dans toute la mesure possible, à ce que le processus démocratique se mette en place et avance à grands pas.

Nous partageons l'inquiétude de M. Egeland devant l'étendue et la gravité de la violence sexuelle et sexiste en République démocratique du Congo. Ce phénomène n'est pas seulement un problème de droits de l'homme; il a des répercussions à long terme sur la paix et la sécurité. Il y a un devoir moral de veiller à ce qu'il n'y ait pas d'impunité pour les auteurs de tels actes. Il y a aussi des raisons pragmatiques, car faire cesser l'impunité contribue à une paix durable. C'est pourquoi les efforts déployés par les autorités congolaises, que nous aimerions voir plus nombreux, et la politique de tolérance zéro du Secrétaire général sont essentiels pour combattre ces mauvais traitements. Nous devons dire clairement que les auteurs de tels faits doivent, tous sans exception, être punis.

Mais nos efforts ne serviront à rien si les besoins constatés en République démocratique du Congo demeurent aussi nombreux qu'ils le sont aujourd'hui et si nous ne parvenons pas à les satisfaire. Nous devons davantage coordonner notre action et veiller à ne pas battre en brèche ce qui a été accompli par notre incapacité à aller jusqu'au bout.

S'agissant de la situation sur le terrain en Ouganda, qui change de jour en jour, le Royaume-Uni se félicite vivement que des mesures sont maintenant prises par le Gouvernement ougandais. Depuis longtemps, nous pensons qu'il ne peut y avoir de solution purement militaire au conflit qui sévit dans le nord du pays. C'est pourquoi nous nous félicitons de la signature de l'accord de cessation des hostilités entre l'Armée de résistance du Seigneur et le Gouvernement ougandais.

Il ne fait aucun doute qu'il y a encore beaucoup à faire pour parvenir vraiment à un règlement global négocié. Mais l'inquiétude que suscitait dans mon esprit le processus de Juba a été partiellement dissipée, je l'avoue, par le fait que M. Egeland s'est rendu en personne à Juba et a parlé à la population. En dépit des progrès réalisés, 1,7 million de personnes vivent encore dans des conditions extrêmement difficiles dans les camps de personnes déplacées à l'intérieur du pays; il s'agit là d'une préoccupation majeure.

J'espère que les modalités mises en place par le Gouvernement de Kampala et les mesures qui seront appliquées dans le nord de l'Ouganda par l'intermédiaire du Comité mixte de suivi garantiront la réalisation de progrès, grâce à une communauté de coopération entre le Gouvernement, des organisations non gouvernementales, le système des Nations Unies et les pays qui s'efforcent de contribuer au processus, et maintiendront effectivement la pression pour que la dynamique des progrès persiste. Le Gouvernement ougandais a bien réagi au cours des derniers mois. Il mérite notre appui dans tout ce qu'il essaie de faire.

Mettre fin au conflit, assurer la stabilité, ainsi que démobiliser et démilitariser les combattants doivent constituer des priorités. Je pense qu'il faut reconnaître que la réinsertion et la réconciliation seront extrêmement difficiles. En outre, pour garantir un avenir meilleur, il est essentiel d'instaurer l'état de droit et d'administrer la justice, une justice qui assure la stabilité, le progrès et la réconciliation et qui exigera inévitablement qu'il soit mis fin à l'impunité de ceux qui ont commis les crimes les plus graves contre l'humanité. Mais il y a une séquence qu'il faut raisonnablement suivre.

Bien entendu, il existe en Afrique de nombreuses situations humanitaires inquiétantes qui méritent notre attention, et nous ne nous sommes penchés que sur quelques-unes ce matin. Le Darfour en est une. J'insiste sur la nécessité d'appliquer véritablement la

résolution 1706 (2006), de proroger le mandat de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) et de faire en sorte que la Mission soit renforcée, de veiller à ce que nous prenions toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité au Tchad, sachant que l'on peut s'attendre à un afflux supplémentaire de réfugiés dans ce pays; nous attendons donc les propositions du Secrétaire général à ce sujet. Nous devons tous exercer les plus grandes pressions sur le Gouvernement de Khartoum pour qu'il accepte une force des Nations Unies pour remplacer la MUAS.

Au-delà du Tchad, il y a une situation qui a été mentionnée par plusieurs collègues et que je voudrais, moi aussi, aborder : il s'agit de la situation au Zimbabwe. M. Egeland avait fait un exposé à ce sujet devant le Conseil à la suite de sa mission en décembre (voir S/PV.5331). Il serait utile d'avoir une mise à jour de sa part sur la façon dont il envisage la situation aujourd'hui, ainsi que quelques réflexions sur ce que nous tous, le système des Nations Unies, pouvons faire pour tenter d'améliorer une situation de plus en plus sinistre.

Je crois savoir que, plus d'un an après l'Opération Murambatsvina, les déplacements se poursuivent et que pratiquement aucune des victimes de cette opération n'a bénéficié du prétendu programme de relogement. Mais il ne s'agit pas que de relogement. Il y a une grave pénurie alimentaire, qui n'est pas due uniquement à la sécheresse : c'est la cinquième année de suite qu'il y a une telle pénurie. L'inflation dépasse les 1200 % et le mépris flagrant des droits de l'homme continue de se manifester au vu et au su de tous.

Ce n'est pas qu'une crise interne au Zimbabwe; elle provoque des flux migratoires qui placent un fardeau très lourd sur les pays voisins et génèrent une instabilité intrinsèque. Il nous serait donc très utile d'entendre l'analyse du Secrétaire général adjoint quant à l'ampleur des difficultés et la manière dont nous pouvons aider le peuple zimbabwéen.

M. Dolgov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Secrétaire général adjoint, M. Egeland, pour son exposé très complet sur sa visite en République démocratique du Congo et en Ouganda. La situation humanitaire dans ces pays reste extrêmement difficile et nécessite que l'on continue de mettre en place toute une série de mesures au niveau international. L'amélioration de la situation humanitaire dans ces pays et dans d'autres pays du

continent ne sera possible qu'avec un règlement durable des conflits sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, d'organisations sous-régionales africaines et d'autres parties concernées.

Le règlement rapide des problèmes humanitaires en République démocratique du Congo, notamment celui des réfugiés et personnes déplacées, dépendra en grande partie de la mise en œuvre du processus de paix, avec en particulier une application efficace des programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants.

Les partis congolais doivent poursuivre leurs efforts, sous l'égide de l'ONU et de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo, pour parvenir à un règlement politique, notamment en ce qui concerne le bon déroulement de l'importante échéance du deuxième tour des élections. Bien entendu, la lutte contre l'impunité pour les violations graves des droits de l'homme reste un élément essentiel, en République démocratique du Congo comme dans d'autres pays africains. Ceci est fondamental pour le règlement global à long terme de tout conflit.

La signature d'un accord de cessez-le-feu entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur, grâce à la médiation des autorités du Sud-Soudan, ouvre des perspectives pour un règlement du conflit dans le nord de ce pays et d'une amélioration de la situation des populations de cette région. Il est important que cet accord soit appliqué de manière stricte, et que l'on parvienne à une stabilisation de la région. Nous considérons que le plan élaboré par le Gouvernement ougandais pour la partie nord du pays constitue un pas en avant vers une amélioration progressive de la situation humanitaire. En cette période cruciale, la communauté internationale doit appuyer le processus en cours, notamment par un soutien financier, afin que puisse être pleinement appliqué le plan de relèvement global dans cette région du pays.

Nous avons bon espoir que la Commission de consolidation de la paix et le Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires vont atteindre leur vitesse de croisière et que cela aidera à améliorer la situation humanitaire en Afrique, en favorisant le relèvement des États du continent qui sortent d'un conflit : la Fédération de Russie, pour sa

part, continuera à contribuer par tous les moyens au règlement de ces problèmes.

M^{me} Tincopa (Pérou) (*parle en espagnol*) : Nous tenons nous aussi à remercier M. Egeland des informations actualisées qu'il nous a fournies, notamment sur la situation en République démocratique du Congo et en Ouganda. Nous nous réjouissons que des améliorations soient intervenues dans ces pays. Ainsi, nous nous félicitons de l'accord signé entre le Gouvernement ougandais et l'Armée de résistance du Seigneur.

Ces progrès sont certes importants, mais je crois que les défis sont bien plus conséquents encore. Dans cette perspective, nous souhaitons mettre en exergue quelques éléments sur lesquels le Conseil de sécurité et la communauté internationale doivent poursuivre leur travail. Le premier point est la situation humanitaire. En République démocratique du Congo, par exemple, la situation reste critique. Nous avons bien sûr vu qu'il y a eu des progrès et que des efforts ont été menés pour créer des institutions démocratiques et établir le processus électoral, cependant la tâche reste bien plus ample. D'après nous, cet effort doit aller de pair avec les aspects économiques. Le développement social de ce pays est aussi très important, de même que le respect de l'état de droit.

Le deuxième problème est celui de l'impunité. Nous estimons que le Conseil de sécurité et toutes les parties concernées doivent poursuivre leurs efforts pour mettre fin à l'impunité. Nous sommes favorables à ce que la Cour pénale internationale joue un rôle important dans la recherche de la réconciliation et la punition des auteurs de violations des droits de l'homme. Nous pensons qu'il n'y aura pas de réconciliation si les coupables ne sont pas châtiés et si l'on n'accorde pas l'attention voulue aux victimes de ces violations.

Une autre situation est la violence contre la population civile. Le Conseil de sécurité doit continuer d'œuvrer en faveur de la protection des civils ainsi que du respect et de la défense de leurs droits de l'homme. Les violences contre les femmes sont inacceptables, et je pense que le Conseil de sécurité doit envoyer un message très clair pour que cessent ces pratiques, qui deviennent habituelles dans certains pays africains. Les gouvernements doivent prendre leurs responsabilités et adopter des mesures pour mettre fin à ces pratiques.

Un autre aspect concerne les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, qui doivent continuer

à bénéficier d'une attention prioritaire. Nous sommes tous conscients des circonstances que connaissent les déplacés au Darfour, en République démocratique du Congo, en Ouganda et au Tchad. Sur ce point, nous tenons à souligner combien il est important de mettre en œuvre sans délai la résolution 1706 (2006) pour les personnes déplacées au Darfour et au Tchad.

Il y a, enfin, l'aspect financier. Nous pensons que la communauté internationale doit continuer à fournir des ressources plus importantes et rechercher des solutions intelligentes pour mobiliser l'aide financière requise. Sans cette aide, les populations de ces pays africains vont continuer à souffrir et à payer un lourd tribut en vies humaines.

Je souhaiterais poser une question à M. Egeland, à propos du processus électoral en République démocratique du Congo, avec le deuxième tour des élections qui approche. Il y a des indices selon lesquels il pourrait y avoir une nouvelle détérioration de la situation en matière de sécurité. Y a-t-il un plan pour éviter toute aggravation de la crise humanitaire? A-t-on tenu des discussions avec le Gouvernement de la République démocratique du Congo? Le Bureau de M. Egeland a-t-il lancé un programme pour prévenir une telle situation?

M. Al-Qahtani (Qatar) (*parle en arabe*): Je voudrais tout d'abord remercier M. Egeland de son exposé que nous avons suivi attentivement.

Il est particulièrement regrettable de constater que les viols de femmes soient devenus un véritable cancer qui s'étend dans la société de la République démocratique du Congo. Il est effectivement attristant de constater que les responsables de ces crimes les commettent en toute impunité. Je me pose cette question: pourquoi oublions-nous cette crise et pourquoi nous concentrons-nous sur d'autres crises? Où étions-nous lorsque la situation en République démocratique du Congo se détériorait aussi gravement? Il est clair que la situation dans ce pays nécessite une intervention chirurgicale pour éliminer ce cancer qui prend de l'ampleur. Nous partageons donc l'avis de M. Egeland selon lequel le Conseil de sécurité doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour mettre un terme à l'impunité et appliquer pleinement la justice pénale en République démocratique du Congo.

L'histoire a prouvé que la réconciliation et le dialogue nationaux représentaient le meilleur espoir de paix dans les situations de conflit, comme le prouvent les récents faits nouveaux survenus en Ouganda. Nous

devons donc continuer à appuyer les efforts de paix dans le nord de l'Ouganda. À cet égard, nous souscrivons au point de vue de M. Egeland selon lequel le Conseil doit appuyer le Gouvernement ougandais pour régler le problème dans le nord et encourager la réconciliation et le dialogue national pour s'attaquer aux causes profondes de ces problèmes afin de sauver la vie des innocents.

L'idée maîtresse qui sous-tend aujourd'hui les déclarations de M. Egeland et des représentants est que le meilleur espoir de parvenir à la paix au Darfour ne réside pas dans le transfert des compétences de la Mission de l'Union africaine au Soudan à la Mission des Nations Unies au Soudan, mais dans le fait d'inviter les mouvements rebelles à signer l'Accord de paix pour le Darfour, à améliorer la réconciliation et le dialogue nationaux au Darfour, à renforcer les systèmes juridiques et judiciaires afin de poursuivre en justice tous ceux qui ont violé le droit international humanitaire et à dédommager comme il se doit les victimes de la violence, conformément au cadre juridique et judiciaire applicable.

Nous réaffirmons notre espoir de voir cette approche et cette philosophie s'appliquer à toutes les luttes en Afrique, pas seulement au Darfour.

Le Président (*parle en anglais*): Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Grèce.

Je tiens à remercier le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Egeland, de l'exposé très intéressant qu'il vient de nous faire sur la situation en République démocratique du Congo, dans le nord de l'Ouganda et dans d'autres régions.

Bien que fragile, la situation politique en République démocratique du Congo, nous donne des raisons d'être optimistes quant à une amélioration générale de la situation dès qu'un gouvernement démocratiquement élu sera en place. Dans le même temps, la violence continue de représenter une menace persistante pour de nombreux Congolais, notamment les sévices sexuels contre les femmes, surtout dans les provinces de l'est ravagées par les violences alors que persiste, au Katanga, le problème des 150 000 personnes déplacées.

Nous rendons hommage aux efforts des organismes humanitaires des Nations Unies qui œuvrent sur le terrain – et qui sont, selon moi, engagés dans un marathon humanitaire – et, comme le dit

M. Egeland, sauvent chaque jour des vies humaines en dépit de leurs conditions de travail extrêmement pénibles.

Il existe aussi un espoir de règlement politique dans le nord de l'Ouganda à la suite de l'accord de Juba avec l'Armée de résistance du Seigneur. Ce conflit vieux de 20 ans a causé d'immenses souffrances et fait des milliers de victimes et 2 millions de personnes déplacées. Tout le monde sait qu'une solution purement militaire n'est pas possible. Seul le succès du processus de paix pourra créer le climat de sécurité nécessaire au retour sans heurt des personnes déplacées et à la reconstruction des sociétés Acholi et ougandaise. Nous devons tout mettre en œuvre pour y parvenir. Les acteurs régionaux et la communauté internationale ne doivent ménager aucun effort pour faire en sorte que des ressources soient fournies de manière appropriée à la partie septentrionale de l'Ouganda, y compris dans le cadre d'une assistance humanitaire et pour la réinsertion durable des populations touchées par le conflit.

En ce qui concerne le Soudan, et surtout le Darfour, l'année 2003 a vu la plus grande opération humanitaire du monde, qui a été extrêmement efficace. Elle est actuellement, hélas, au bord de l'effondrement, proche de ce que certains ont qualifié de seuil rwandais. À titre indicatif, le nombre de graves violations des droits de l'homme, y compris les viols, a beaucoup augmenté ces dernières semaines. Le nombre de personnes déplacées a augmenté de 50 000, alors que l'accès humanitaire a été grandement restreint à cause du fait que les travailleurs humanitaires sont pris pour cibles. Pendant le seul mois de juillet, neuf travailleurs humanitaires ont été tués.

Dans ce contexte, nous sommes convaincus que la seule manière d'améliorer la situation est de travailler ensemble pour appliquer la résolution 1706 (2006) et respecter l'Accord de paix pour le Darfour. Comme nous l'avons dit auparavant, il ne peut y avoir de solution militaire à la crise du Darfour.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole à M. Egeland pour qu'il réponde aux observations et aux questions qui ont été formulées.

M. Egeland (*parle en anglais*): Je remercie chaleureusement tous les membres du Conseil pour

leurs commentaires encourageants, leurs conseils et les questions qu'ils ont posées.

J'ai régulièrement fait des exposés sur l'Afrique devant le Conseil ces trois dernières années, et je crains d'être le plus souvent venu avec des mauvaises nouvelles, en particulier après mon premier grand voyage dans le nord de l'Ouganda et dans l'est de la République démocratique du Congo en 2003. J'ai été profondément choqué par ce que j'ai vu et extrêmement pessimiste après avoir quitté nos collègues humanitaires sur le terrain.

Je transmets, cette fois, un message positif, à savoir que les deux pires guerres de notre temps et de notre génération – les guerres dans l'est du Congo et dans le nord de l'Ouganda – peuvent prendre fin. Une occasion historique comme celle-ci ne se présente pas souvent, et si nous œuvrons de concert, nous parviendrons à mettre un terme à cette hémorragie de vies humaines dans l'est du Congo et aux immenses souffrances, en particulier des enfants, dans le nord de l'Ouganda. Vingt mille enfants ont été kidnappés dans le nord de l'Ouganda. C'est un phénomène sans précédent dans le reste du monde.

Alors que nous voyons actuellement les milices remettre leurs armes dans l'est du Congo et l'Armée de résistance du Seigneur se regrouper dans certains points de rassemblement dans le sud du Soudan, il importe de prendre des mesures urgentes pour stabiliser la situation et nous devons réagir avec souplesse. Nous souhaitons donner 110 dollars et quelques outils aux soldats maï-maï, que j'ai vu rendre leurs armes, pour qu'ils deviennent menuisiers ou reprennent leurs activités d'agriculteurs. Cela n'a pas lieu actuellement. L'autre possibilité pourrait se produire, et ils pourraient se remettre à violer et à piller la population civile.

Nous espérons que les 400 combattants de l'Armée de résistance du Seigneur, qui se sont regroupés aux points de rassemblement, seront rejoints par des milliers d'autres, selon nos calculs, aux deux points de rassemblement dans le sud du Soudan. Nous préférierions les voir là, à manger de la nourriture en boîte, à regarder des vidéos ou à faire ce que bon leur semble plutôt que de les voir reprendre le chemin du nord de l'Ouganda et se remettre à attaquer de manière aveugle la population civile. Cela éviterait beaucoup de souffrances humaines et économiserait beaucoup d'argent nécessaire pour l'aide humanitaire vitale.

Le représentant des États-Unis a dit qu'il faudrait désormais lancer des efforts cohérents de redressement à inclure dans les appels pour 2007. En fait, les équipes de pays travaillent très dur en ce moment même sur un programme très ambitieux qui porte sur le redressement, la reconstruction et la protection des civils dans l'est du Congo et le nord de l'Ouganda. Cela fera partie de l'appel pour 2007 que le Secrétaire général lancera, avec mon aide, à la fin novembre depuis ce même bâtiment.

Je suis également de l'avis de ceux qui ont déclaré que nous avons besoin d'une aide supplémentaire pour réaliser ce programme. Nous avons souvent l'impression que nous faisons toujours appel aux mêmes personnes lorsque nous voulons payer la facture de ces programmes historiques de reconstruction, c'est-à-dire habituellement toujours la même douzaine de donateurs. Il existe une soixantaine d'économies viables dans le monde, et elles devraient toutes offrir des contributions.

Il y a eu nombre d'observations sur la réconciliation et la paix d'une part, et la justice et la responsabilité d'autre part. L'Afrique est, à mon avis, un modèle dont d'autres continents devraient s'inspirer pour aller vers la réconciliation, établir des passerelles de communication et regarder vers l'avenir. L'Europe, le Moyen-Orient et l'Asie peuvent en tirer des enseignements. Le problème pour l'Afrique, c'est qu'on a souvent adopté une attitude consistant à pardonner et à oublier, et que les élites économiques, militaires et politiques ne semblent pas avoir eu grand intérêt à mettre fin à l'impunité pour de graves violations des droits de l'homme, notamment des sévices sexuels généralisés. Actuellement donc, ce que nous cherchons à instaurer, c'est la paix et la justice, ce qui peut se faire de nombreuses façons dans le nord de l'Ouganda. Je suis sûr que nos efforts dans le nord de l'Ouganda seront couronnés de succès.

J'ai été très réconforté d'entendre le Procureur de la Cour pénale internationale (CPI) demander en personne que l'on mette fin à la guerre maintenant, que l'on démobilise les soldats, etc., et que l'on mette en place quelque chose qui satisfera la législation nationale et le droit international, notamment le Statut de Rome, ainsi que les besoins locaux de réconciliation et le recours aux mécanismes traditionnels de justice souhaité par les populations locales. Je crois que les inculpations prononcées par la CPI ne poseront pas problème, mais qu'elles pourront au contraire favoriser

à l'avenir des progrès en faveur de la paix dans le nord de l'Ouganda, une paix qui est à portée de main.

La représentante du Pérou s'est interrogée sur le deuxième tour des élections et s'est demandé si celles-ci avaient des chances d'être libres, régulières et sûres. Je crois que cela est très possible. Je félicite nos collègues de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUC) de ce qu'ils ont fait lors du premier tour. Je voudrais également féliciter Bill Swing, Représentant spécial du Secrétaire général, pour ce qu'il a fait récemment de concert avec de nombreux ambassadeurs à Kinshasa pour apaiser les tensions entre les deux candidats au second tour des élections présidentielles. Je suis certain que les élections se dérouleront sans problème. J'espère vraiment, et nous prions tous pour cela, que les résultats des élections ne provoqueront pas de nouvelles tensions.

Mais le marathon au Congo n'est qu'à moitié terminé. Aux milliards de dollars que la communauté internationale a investis dans la MONUC devront venir s'ajouter des investissements pour la paix, la sécurité et la reconstruction. Il n'a guère été encourageant d'entendre dire que bon nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) disposeront sans doute de moins de fonds pour leurs activités humanitaires en 2007, et que beaucoup de leurs collègues qui travaillent dans le domaine du développement ne se sont pas vu promettre un financement accru pour 2007. Ceci augure mal de notre capacité de terminer le marathon.

La représentante du Danemark, ainsi que les représentants d'autres pays, dont celui du Qatar, a mentionné le Darfour. Voici ce que je souhaite en dire : j'ai bien peur que nous devions retourner très souvent au Darfour. En tant qu'acteurs humanitaires, nous sommes de plus en plus désespérés. Aujourd'hui, nous avons débloqué 4,5 millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires pour l'achat d'hélicoptères qui vont tenter d'atteindre des groupes avec lesquels nous avons perdu tout contact terrestre. Nous nous rendrons sur le terrain avec ces hélicoptères lorsque les combats connaîtront une accalmie, pour tenter de livrer de la nourriture, et nous repartirons rapidement. C'est une façon très primaire de sauver des vies, preuve, d'une certaine manière, que les tentatives que nous faisons pour sauver des vies humaines sont extrêmement désespérées.

Le Bureau de la coordination des affaires humanitaires envoie en ce moment même du personnel supplémentaire au Darfour afin d'aider les ONG à rester sur place. Toutes des organisations non gouvernementales se demandent à l'heure actuelle si elles devraient partir. Récemment, une organisation non gouvernementale a perdu cinq de ses sept véhicules, piratés ou volés au cours d'attaques par divers groupes armés, y compris des rebelles, des milices janjaouid et des groupes mafieux. Le départ des ONG signifiera la fin des secours humanitaires. Si la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) partait, les conséquences seraient exactement les mêmes. Tous ceux qui, aujourd'hui, ont une influence – les voisins africains, les États arabes, les États islamiques, la Chine et les occidentaux – doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour faire comprendre au Gouvernement, aux rebelles et à tout le monde qu'il faut éviter un effondrement de la situation, ce qui aurait un résultat indescriptible.

Le Représentant permanent du Japon s'est interrogé sur la situation au Sud-Soudan. Ce que j'y ai vu m'a encouragé. Mais il est aussi à craindre que les progrès réalisés au Sud-Soudan soient menacés par un effondrement éventuel de la situation au Darfour. Nous devons donc chercher à éviter d'avoir à régler un nouveau conflit. Maintenant que l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) se trouve regroupée en certains points au lieu de continuer à piller et à attaquer, la situation dans le sud du Sud-Soudan s'est améliorée. L'Armée populaire de libération du Soudan (APLS) a réussi à absorber plusieurs groupes armés précédemment sans attaches. La Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) a arrangé des accords entre l'APLS et d'autres groupes locaux. Bref, la situation est désormais si bonne que le niveau de sécurité est passé de la phase IV à la phase III il y a quelques semaines à peine. La situation au Sud-Soudan est sur la bonne voie, mais elle reste encore très fragile.

Plusieurs représentants ont fait état de la situation dans la région de l'Afrique australe, au Zimbabwe en particulier. En outre, la représentante du Danemark s'est interrogée sur la situation humanitaire actuelle. Lorsque je me suis rendu dans ce pays l'année dernière, après la campagne désastreuse d'expulsions, des responsables gouvernementaux m'ont montré un certain nombre de maisons en construction. On m'a promis que toutes les personnes expulsées se retrouveraient dans de meilleurs logements que ce qu'elles avaient auparavant. En fait, 92 460 structures

ont été détruites au cours de l'Opération Murambatsvina, une estimation solide que nous basons sur une information du Gouvernement. Très peu de maisons ont été construites – quelque 3 325 – alors que plus de 90 000 structures ont été démolies. Ces nouvelles maisons ont été attribuées à de nombreuses personnes qui n'avaient pas été expulsées. En fait, ceux qui avaient des problèmes de logement avant cette opération se trouvent aujourd'hui dans une situation encore plus difficile.

Le rapport qu'Amnesty International vient de faire paraître est exact, selon nos collègues sur le terrain. Nous n'y avons trouvé aucune erreur. Nous-mêmes avons tenté de construire des logements pour les exclus, et on compte aujourd'hui quelque 1 400 abris temporaires. De manière générale, il a été très difficile de le faire, car le Gouvernement n'a absolument pas coopéré en ce sens. Nous avons consacré 2 millions de dollars du Fonds central d'intervention pour les urgences humanitaires au logement de ceux qui en avaient besoin.

La récolte, heureusement, sera meilleure que l'an dernier au Zimbabwe. Les pluies abondantes y sont sans doute pour beaucoup. Pourtant, 1 million de personnes auront encore besoin d'une aide alimentaire. Les services sociaux sont encore sur le déclin, à l'instar de l'économie, et la vulnérabilité s'accroît considérablement. Il nous faut davantage de fonds pour notre appel, notamment au Zimbabwe qui en a cruellement besoin, et nous avons besoin d'une aide diplomatique pour sortir du cercle vicieux où est pris ce pays, qui pourrait parvenir facilement à l'autonomie alimentaire mais dont les indicateurs sociaux sont en chute libre.

Enfin, je prends acte du souhait exprimé par l'Ambassadeur de la Tanzanie que l'on examine la prochaine fois plus en détail la situation de l'Afrique australe et d'autres parties du continent. Je suis très reconnaissant au Conseil pour ses invitations régulières à faire le point des situations, et je suis toujours prêt à venir lorsqu'il a du temps pour nous entendre, mes collègues et moi-même.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Egeland pour les précisions qu'il a apportées.

Il n'y plus d'orateur inscrit sur ma liste.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 11 h 55.